APRÈS LA DIFFUSION D'"ENQUÊTE EXCLUSIVE"

L'ALGÉRIE DÉPOSE UNE PLAINTE CONTRE LA CHAÎNE FRANÇAISE *M6*

Page 3

COVID-19 EN ALGÉRIE

LA TRÈS LENTE DÉCRUE SE POURSUIT

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N°4096 | Jeudi 24 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

REPRISE DE LA "OMRA"

L'ARABIE SAOUDITE DÉVOILE LE CALENDRIER

Page 16

SELON LE DOCTEUR DJAMEL FOURAR

LA RENTRÉE SCOLAIRE REPORTÉE À FIN OCTOBRE OU DÉBUT NOVEMBRE

Page 4

NOUVEL INCENDIE À LA MATERNITÉ D'EL-OUED

26 BÉBÉS ÉVACUÉS

Page 16

IL S'APPRÊTAIT À COMMETTRE UN ATTENTAT-SUICIDE

UN TERRORISTE ABATTU À JIJEL

Page 4

JUSTICE

DE LOURDES PEINES CONTRE LES FRÈRES KOUNINEF

Page 3

TRIBUNAL DE SIDI-M'HAMED

3 ANS DE PRISON REQUIS CONTRE MOHAMED DJEMAI

Page 3

Repères

13
nouveaux transformateurs électriques mis en service en 2020 à Oran.

29
quintaux de cuivre jaune saisis dans la wilaya d'Oum-el-Bouaghi.

75
permis de chasse délivrés jusqu'ici dans la wilaya de M'sila,

Projet de musée dédié au costume traditionnel

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé un projet de création d'un musée dédié au costume traditionnel algérien pour préserver et valoriser ce patrimoine culturel. S'exprimant lors de la cérémonie de clôture du mois du Patrimoine immatériel dédié au costume traditionnel, la ministre a annoncé que ce projet sera appuyé par un centre d'interprétation scientifique. Lors de cette cérémonie de clôture, tenue au palais de la culture Moufdi-Zakaria en présence de plusieurs membres du gouvernement, de nombreuses créations, inspirées du costume traditionnel et des pièces authentiques, ont été présentées à l'image du "karakou", de la "chedda", de la "djebba kabyle" ou encore de la "blousa oranaise". A cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a également rendu hommage à des figures artistiques : la chanteuse et musicienne de diwan Hasna El Becharia, la comédienne Bahia Rachedi, le chanteur et musicien de musique chaouie Abdelhamid Bouzaher et le comédien Mohamed Adjaïmi.

Lancé le 11 août dernier, le mois du Patrimoine immatériel dédié au costume traditionnel aura été l'occasion de présenter une grande exposition au palais de la culture Moufdi-Zakaria.

Réouverture "timide" des salles de sport à Alger

La réouverture des salles de sport privées, après une fermeture forcée de six mois en raison de la Covid-19, enregistre à Alger un timide retour des adhérents, soumis désormais à un strict protocole sanitaire. Les pouvoirs publics, qui avaient annoncé, mi-mars dernier, la suspension de toutes les activités sportives suite à la propagation du coronavirus, ont fixé la date du 15 septembre pour la réouverture des salles de sport avec, cependant, une application stricte d'un protocole sanitaire destiné à éviter d'éventuelles contaminations. Le protocole sanitaire exige d'éviter le rassemblement tout en respectant la distanciation physique entre les adhérents. Le même protocole, établi pour les salles de sport privées, exige de chaque sportif de ramener son propre tapis d'entraînement et doit mettre sa paire de training dès son arrivée. Les responsables des salles de sport se sont, par ailleurs, engagés à appliquer strictement le protocole sanitaire, tout en affirmant interdire l'accès à toute personne ne respectant pas les règles.

Huit nouvelles spécialités ouvertes au CU de Tamanrasset

Huit nouvelles spécialités d'enseignement seront ouvertes au titre de la rentrée universitaire au niveau du centre universitaire de Tamanrasset (CU). Il s'agit de l'introduction, dans les systèmes licence et master, des filières de finances et comptabilité, organisations en sciences politiques (licence), vestiges préhistoriques, psychopédagogie, langue anglaise, tourisme et archéologie, droit administratif et orthophonie (master). Il est fait état de la sortie, cette saison, de 1.622 promus, dont 1.035 étudiants en licence et 587 en master, en plus de la réception de 2.380 nouveaux inscrits, devant porter l'effectif estudiantin global à 8.800 étudiants au niveau du CU, encadrés par 228 enseignants. Cette structure universitaire sera renforcée, en outre, par l'acquisition de nouveaux équipements pédagogiques pour les travaux pratiques et l'accompagnement de la formation qualitative des étudiants.
Les examens trimestriels des différentes filières se déroulent actuellement dans le strict respect du protocole sanitaire dans le cadre des mesures préventives contre la Covid-19.

Dixit

ABDELMADJID ATTAR

"Les coupes de production, intervenues dans le cadre de l'accord Opep+ d'avril dernier, portant sur une baisse de 7,7 millions de barils/jour (mbj) en août, après des réductions de 9,6 mbj en juillet et de 9,7 mbj en mai et juin, ont été des décisions opportunes et courageuses."

Il porte un... serpent en guise de masque de protection

Pour se masquer le visage avant de prendre le bus à Manchester, un homme n'a rien trouvé de mieux... qu'un serpent. Des photos montrent l'homme avec un énorme reptile enroulé autour du cou et de la bouche.
Les faits ont été rapportés par le Manchester Evening News. Sur les images diffusées par le quotidien britannique, on voit aussi le serpent explorer son environnement, s'enroulant autour d'une barre de bus.
L'autorité des transports de Manchester a appelé qu'un serpent ne peut servir de masque de protection contre le coronavirus.

Il porte plainte contre les femmes qui crient trop fort en... accouchant

Une plainte pour le moins surprenante. Un habitant de Männedorf, une commune située non loin de Zurich, a porté plainte contre une clinique située près de chez lui.
La plainte a été déposée pour nuisances sonores. En cause : les cris des femmes lors des accouchements. Selon le plaignant, ces dernières *"crient trop fort"*. Difficile de dire à une femme de crier moins fort pendant son accouchement. La justice a tout de même tranché en faveur du plaignant.

POUR LE PROFESSEUR AHMED TRINISSA :

"Le projet de la nouvelle Constitution consacre l'État de droit"

En prévision du référendum du 1er novembre prochain, au cours duquel les Algériens vont se prononcer sur le projet de la nouvelle Constitution, la chaîne 3 de la Radio nationale recevait, hier mercredi, dans l'émission "l'Invité de la rédaction", Ahmed Trinissa, professeur de droit public à l'université d'Alger et à l'école nationale d'administration.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En réponse aux questions, le professeur Ahmed Trinissa a donné quelques explications sur le contenu, à l'exemple des articles 34 et 35 traitant des libertés publiques et des droits fondamentaux qui, selon lui, sont "*garanties par l'État*".
Ces deux articles, dit-il, "*consacrent vraiment l'État de droit substantiel. C'est une*

définition de l'État de droit au sens plus large plus sophistiqué", explique-t-il.
Pour l'intervenant, le "*hirak et l'Armée nationale populaire (ANP) ont sauvé le pays et donné un sens à la souveraineté populaire*", en précisant que "*c'est le peuple souverain qui produit les institutions de l'État au sens juridique du terme. Cette nouvelle Constitution est un acquis par rapport aux Constitutions antérieures*", tranche-t-il.
Convaincu de l'impact positif de la démarche, le professeur Ahmed Trinissa, estime qu'"*on assiste a une constitutionnalisation très forte qui va doser et cadrer les pouvoirs extrêmes du Président, du Parlement et même des juges en donnant des moyens aux citoyens de participer à la formation du droit formel*", développe-t-il.
Pour étayer ses propos, il cite, à titre d'exemple, l'article 25 qui criminalise l'abus d'autorité ainsi que le trafic d'influence.
Autre argument avancé par l'invité, c'est la séparation de l'argent et de la politique. Ce dernier indique qu'on assiste à de nouveaux textes sur la transparence politique et économique. "*C'est ça le fondement d'un État moderne. La transparence dans la gestion des affaires publiques*".
Pour ce qui est de l'organisation des pouvoirs, l'intervenant note que la mouture proposée par le chef de l'État renforce la représentativité et la place de l'opposition. "*L'opposition dans le texte a été renforcée, puisqu'elle a le droit de présider les commissions et s'opposer à une loi votée par la majorité parlementaire, et ce, par l'élaboration d'un recours à la Cour constitutionnelle*", ajoute-t-il.
"*Avec ce texte l'opposition va participer d'une façon efficace et transparente dans les affaires publiques. C'est cette nouvelle donne qui va imprimer la vie publique dans les années à venir*", a-t-il conclu.

L. B.

.SUITE À LA DIFFUSION D'"*ENQUÊTE EXCLUSIVE*" DÉDIÉ À ALGÉRIE

Le ministère de la Communication dépose une plainte contre *M6*

PAR RACIM NIDAL

Une plainte a été déposée mercredi par le ministère de la Communication contre la chaîne française *M6* pour le tournage "*sans accréditation*" de l'émission *Enquête exclusive*, a-t-on appris auprès du ministère.
"*Le ministère de la Communication a déposé ce mercredi une plainte pour le tournage de l'émission en Algérie, sans l'accréditation prévue par la législation en vigueur contre la chaîne française M6 qui a diffusé dimanche dernier un documentaire sur l'Algérie*", a précisé à l'*APS* la même source.
La chaîne française, rappelle-t-on, a diffusé dimanche soir un documentaire dans son émission *Enquête exclusive,* intitulé "*Algérie, le pays de toutes les révoltes*", dans lequel, *M6* a porté un "*regard biaisé*" sur le "hirak".
A cet effet, le ministère a précisé que "*ce précédent nous conduit à décider de ne plus autoriser M6 à opérer en Algérie, sous quelque forme que ce soit*", rappelant que la rédaction de la chaîne française avait introduit, le 6 mars 2020, une demande d'accréditation de presse pour les membres de l'équipe de l'émission *Enquête exclusive*, en vue du tournage d'un documentaire sur "*la valorisation de l'essor économique et touristique de la ville d'Oran, ainsi que le multiculturalisme qui fait la richesse de notre pays*".
"*Cette demande a reçu une suite défavorable des services des ministères de la Communication et des Affaires étrangères*", a-t-il souligné, relevant qu'au final, "*l'équipe a produit un tout autre documentaire (…) portant un regard biaisé sur le hirak*". Le ministère a déploré qu'à l'approche de chaque rendez-vous électoral, "*crucial pour l'Algérie et son avenir, des médias français s'adonnent à la réalisation et la diffusion de reportages filmés et autres produits journalistiques, dans le vil but de tenter de démotiver le peuple algérien, notamment sa jeunesse*".
"*Il n'est pas fortuit que ces médias, outillés pour exécuter un agenda visant à ternir l'image de l'Algérie et à fissurer la confiance indéfectible établie entre le peuple algérien et ses institutions, agissent de concert et à différents niveaux et supports*", a-t-il ajouté.

R. N.

PROCÈS DES FRÈRES KOUNINEF

Des peines de 12 à 20 ans de prison ferme

Le tribunal de Sidi-M'hamed à Alger a rendu, hier mercredi, son verdict dans l'affaire des frères Kouninef, en les condamnant à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme, avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays et des amendes de 8 millions de dinars.
Ainsi, Réda Kouninef a été condamné par le juge à une peine de 16 ans de prison ferme, Karim Kouninef a écopé d'une peine de 12 ans de prison et le dernier Tarik Noah a été condamné à 15 ans de prison ferme. Par ailleurs, leur sœur, Souad Kouninef qui est en fuite à l'étranger a été condamnée à 20 ans de prison et une amende de 8 millions de dinars ainsi, un mandat d'arrêt international a été lancé contre elle. S'agissant du gestionnaire au sein du groupe KouGC, Kadour Ben Tahar, le tribunal a prononcé une peine de 8 ans de prison. Les autres personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés, ont été condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme et des amendes allant de 200.000 DA à 1 million de dinars.
Suite à ce verdict, la défense a décidé de faire appel au jugement.
Le 12 septembre dernier, le procureur de la République avait requis une peine de 18 ans de prison, une amende de 8 millions de dinars ainsi que le confiscation de tous les biens et de l'argent à l'intérieur et à l'extérieur de pays, contre l'accusé Réda kouninef et une peine de 15 ans de prison, une amende de 8 millions de dinars ainsi que le confiscation de tous les biens et de l'argent à l'intérieur et à l'extérieur de pays, contre l'accusé karim kouninef et Tarek Noha kouninef. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef qui avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "*trafic d'influence, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages, détournement de fonciers et de concessions, et non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics*".

R. N.

ANCIEN SECRÉTAIRE DU FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

3 ans de prison requis contre Mohamed Djemai

Le procureur près le tribunal de Sidi-M'hamed a requis une peine de 3 ans de prison et une amende de 500.000 dinars contre l'ancien secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Djemaï, rapportent hier mercredi 23 septembre 2020, plusieurs médias.
Pour rappel, l'ancien secrétaire général du FLN est poursuivi pour "*participation à la destruction de documents de preuves officiels et menace d'autrui*".

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le chef du commandement de l'Africom

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "*a reçu mercredi le général Stephen Townsend, chef du commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom), qui était accompagné de membres de l'ambassade américaine en Algérie*", indique un communiqué de la présidence de la République.

CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES

Le Conseil de la Nation tiendra une plénière aujourd'hui

Le conseil de la Nation tiendra aujourd'hui jeudi une plénière consacrée aux questions orales destinées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué hier mercredi un communiqué du conseil.
Ces questions concernent les secteurs des Finances, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et des Ressources en eau, précise la même source.

R. N.

MIDI LIBRE
N° 4096 | Jeudi 24 septembre 2020

IL S'APPRÊTAIT À COMMETTRE UN ATTENTAT-SUICIDE

Un terroriste abattu à Jijel

1 terroriste a été abattu, 4 éléments de soutien et 11 narcotrafiquants ont été arrêtés, des armes et une quantité de drogue ont été récupérées durant la période allant du 16 au 22 septembre à travers le territoire national par l'Armée nationale populaire (ANP) dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, a indiqué un bilan opérationnel rendu public par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste et "*suite à l'opération menée par un détachement de l'ANP le 20 septembre 2020 à Oued Djendjen, à l'est de la commune de Taxena, dans wilaya de Jijel , ayant permis d'abattre 1dangereux terroriste et de récupérer 1 pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, il a été procédé à l'identification de ce criminel. Il s'agit en l'occurrence du dénommé Slimane Youcef, dit "Tayeb Abou Kotada" qui avait rallié les groupes terroristes en 2006, et qui s'apprêtait à commettre un attentat-suicide*", précise la même source.

Dans le même sillage, des détachements de l'ANP "*ont découvert, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Batna, Skikda, Tébessa et Aïn-Defla, 2 pistolets automatiques, des substances chimiques et des équipements servant à la fabrication de bombes artisanales, 3 casemates et 5 bombes de confection artisanale, tandis que 4 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Boumerdès et Jijel*".

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont saisi lors d'opérations distinctes à Nâama, une importante quantité de kif traité s'élevant à 3 quintaux et 63,4 kilogrammes, alors que les services de la Gendarmerie nationale et les Gardes-frontières ont appréhendé, à Béchar, 3 narcotrafiquants en possession de 64 kilogrammes de kif traité.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et les Gardes-frontières ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Tlemcen, Oum el-Bouaghi, Batna, Constantine, Alger, Annaba et Ouargla 8 narcotrafiquants et saisi 117.116 comprimés de psychotropes alors que 3 individus ont été appréhendés avec en leur possession 14.621 unités de différentes boissons à Constantine, Naâma et Biskra.

D'autre part, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, à Sétif, In- Salah, Ouargla et M'sila, 20 individus et saisi 13 armes à feu et 754.771 unités d'articles pyrotechniques, tandis que d'autres détachements ont arrêté, à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj- Badji-Mokhtar, Tindouf et Djanet, 109 individus et saisi 1 camion, 4 véhicules tout-terrain, 55 groupes électrogènes, 30 marteaux-piqueurs, 200 litres de produits chimiques, 75 sacs de mélange de pierres et d'or brut et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 4,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, alors que des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 31.052 litres ont été déjouées à Adrar, Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras.

Dans un autre contexte, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 80 immigrants clandestins de différentes nationalités à Illizi, Tlemcen, In- Guezzam et Béchar.

Ces opérations et ces résultats de qualité s'inscrivent dans la dynamique des "*efforts continus des unités et détachements de l'ANP et reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national*", souligne le communiqué.

R. N.

RENTRÉE SCOLAIRE

Report à fin octobre ou début novembre ?

La dernière annonce du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, sur la date du retour aux classes n'est pas très claire, alors que l'opinion publique attendait des éclaircissements.

PAR IDIR AMMOUR

Une annonce qui a semé le doute auprès des parents d'élève. Prévue pour le 4 octobre, Abdelaziz Djerad avait annoncé, à partir d'Annaba au premier jour du bac, que la date du retour en classe n'est pas encore fixée. Il dira que seul le Comité scientifique est "*habilité à prendre la décision qui dépend essentiellement de l'évolution de la situation épidémiologique*". Depuis, élèves, parents d'élèves et partenaires sociaux affichent leur inquiétude et disent qu'ils sont dans le flou total. Dans un tel contexte où persistent encore des incertitudes, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar, est revenu, à la charge, sur le plateau de la chaîne *TV Echorouk-News*, quelques jours seulement après les déclarations du Premier ministre, en annonçant que la "*rentrée scolaire est reportée à fin octobre ou début novembre*". Sans avancer de date précise, l'invité de la chaîne *TV Echorouk-News*, justifie ce report par la situation sanitaire. Interrogé sur la reprise des vols internationaux, il a indiqué que cela interviendra "*de manière progressive vers les pays où la situation sanitaire n'est pas grave*", sans toujours avancer la moindre échéance. Il a rappelé à ce propos que la "*pandémie a été importée en Algérie de l'étranger, notamment de France*". Au niveau local, il a fait savoir que la "*reprise concernera en premier lieu les vols domestiques, avec l'observation stricte des mesures de protection*". Il a recommandé de reprendre les vols en prenant en compte la situation sanitaire dans chaque wilaya du pays. Il a également annoncé la "*reprise prochainement du transport terrestre interwilayas*". Interrogé sur la réouverture totale des mosquées et la reprise de la prière du vendredi, Djamel Fourar s'est "*félicité*" du respect total des mesures de distanciation dans les mosquées, annonçant que "*d'autres mosquées dont les mossala seront prochainement rouvertes*".

I. A.

PROCHAINE RENTRÉE DES CLASSES

Les nouvelles conditions fixées

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Éducation nationale vient de fixer les conditions de la rentrée. Le respect du protocole sanitaire doit être strict, il est exigé 20 élèves seulement par classe avec une réduction du volume horaire et des matières essentielles.

Prévoyant une rentrée prochaine mais sans fixer de calendrier précis, les autorités ont fixé encore une fois ces conditions. Selon le ministère de l'Education nationale "*la rentrée doit se dérouler selon un respect strict pour l'ensemble de l'encadrement pédagogique et ceux des élèves*". Le ministère indique que "*le volume horaire des cours sera porté uniquement pour les matières importantes avec seulement la demi-journée pédagogique*". Quant aux matières non essentielles, celles-ci seront réduites durant la semaine et cela concerne les 3 paliers. Pour les lycées, les travaux de laboratoires ne seront pas permis et les enseignants disposeront d'une évaluation spéciale à ce sujet. Les cours supplémentaires ne seront pas autorisés en classe. Pour ce qui est de la présence des élèves durant les cours, les autorités ont fixé 20 élèves par classe, soit un élève par table avec port obligatoire du masque durant les cours. Les élèves du primaire ne peuvent sortir en récréation dans la cour des établissements que sous condition avec respect de la distanciation d'un mètre entre deux écoliers. Chaque établissement scolaire doit impérativement procéder au contrôle de la température aussi bien du personnel que les élèves et disposer de gel hydro-alcoolique, à l'entrée des établissements et dans les salles de cours. Les parents, qui doivent effectuer un transfert de leurs enfants dans un autre établissement scolaire, doivent se munir d'un certificat médical du concerné. Les responsables des établissements scolaires doivent effectuer chaque semaine un bilan de leurs activités en mentionnant si les règles sanitaires ont été bien respectées. Ces derniers seront en étroite relation avec les autorités de tutelle. En cas de présence suspecte du virus, l'établissement scolaire sera confiné pour une durée qui sera fixée selon le foyer de la contamination et le nombre de cas. Avec ces conditions, il apparait clairement que la rentrée, qui va se dérouler dans des conditions exceptionnelle, ne se fera qu'avec l'assurance d'anticiper toute expansion de la pandémie dans le milieu scolaire. C'est le dernier message des autorités.

F. A.

FOIRE NATIONALE DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

La première édition reportée

La 1re édition de la Foire nationale des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire prévue du 23 au 27 septembre en cours au Palais des expositions (Pins Maritimes) d'Alger, a été reportée "*pour des raisons organisationnelles*", a annoncé la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

La nouvelle date de la tenue de cet évènement "*sera communiquée ultérieurement*", précise la même source dans un communiqué. La manifestation devait regrouper près de 180 exposants issus de plusieurs wilayas.

R. N.

FESTIVITÉS DU 1ER NOVEMBRE

La distribution de dizaines de milliers de logements programmée

Le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri, a annoncé, à partir de Tipasa, des préparatifs en cours en vue de la distribution de dizaines de milliers de logements, le 1er Novembre prochain, rapporte l'APS.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

A l'occasion du "*66e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale, nous préparons une opération pour la distribution de dizaines de milliers de logements, ceci d'autant que les festivités de cette année coïncident avec une conjoncture spéciale, marquée par l'édification des fondements de la nouvelle Algérie, à travers le référendum sur la Constitution*", a déclaré le ministre, en marge d'une cérémonie de remise des clés de 1.600 logements AADL. M. Nasri n'a toutefois pas donné le chiffre exact des logements qui seront distribués le jour des festivités du 1er Novembre. "*Les programmes de logements sociaux réalisés en Algérie sont rarissime à travers le monde*", a-t-il souligné, assurant l'existence de pays développés qui "*n'atteignent pas un taux de 20 % des réalisations de l'Algérie dans le secteur du logement*". Sur un autre plan, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a fait part de la réalisation, en cours, de 950.000 logements, durant cette l'année, à travers le pays, dont 650.000 unités AADL. "*Une enveloppe a été dégagée pour la réalisation de 90.000 unités AADL, durant cette année*", a-t-il, également, fait savoir.

Interrogé sur le programme AADL 3, le ministre a assuré qu'il "*n'est pas à l'ordre du jour actuellement. Le sujet ne sera examiné, qu'une fois que tous les souscripteurs, qui auront versé la première tranche de leurs dus, auront réceptionné leurs logements*", a-t-il indiqué, à ce propos.

Il a, en outre, fait part de l'enregistrement, "*d'un taux minime de réserves*" par les commissions techniques créées, depuis près de deux ans, pour le contrôle de la qualité des logements.

En langage chiffré, M. Nasri a fait cas d'un taux de "*5 % de réserves, sur un total de quatre millions d'unités de logements*". Ces réserves, a-t-il dit, ne "*constituent aucun risque pour la sécurité, ni la solidité des logements en question. Elles ne sont pas liées au respect des normes techniques de réalisation des logements. Il s'agit juste de petites réserves concernant des travaux secondaires, dont les défauts n'apparaissent qu'après réalisation, ou mise en exploitation*", a-t-il souligné, assurant qu'elles (réserves) sont "*faciles à aplanir*".

R. R.

COURS DU PÉTROLE

Le Brent à près de 42 dollars le baril hier à Londres

PAR RIAD EL HADI

Les prix du pétrole étaient relativement stables hier, avant la publication par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) des stocks de brut aux États-Unis plus tard dans la journée.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,94 dollars à Londres, en hausse de 0,53 % par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 0,35 % à 39,94 dollars.

Ces gains, à l'image des quelque 0,7 % grappillés la veille, restent toutefois "*plafonnés par la relance de l'industrie pétrolière libyenne*", notent les analystes du marché. La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé le week-end dernier la reprise de la production et des exportations d'or noir sur les sites qu'elle a qualifiés de "*sûrs*".

La société "*a indiqué que la production devrait passer à 260.000 barils par jour la semaine prochaine, ce qui est loin des 1,2 million produits d'avant l'arrêt*", relèvent encore les analystes du marché.

De plus, la Lybie pays membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), n'est pas soumise aux coupes de production auxquelles s'astreignent la grande majorité et les signataires de l'accord Opep+.

Les investisseurs ont également mercredi les yeux tournés vers le rapport hebdomadaire de l'EIA sur les stocks de brut dans le pays, "*qui revêtent une importance plus grande que d'habitude*", estiment les observateurs du marché pétrolier. Les réserves américaines de brut pour la semaine achevée le 18 septembre sont attendues en baisse de 3,27 millions de barils.

R. E.

DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES MARITIMES ALGÉRO-ITALIENNES

Un comité technique conjoint installé

Le litige qui existerait au sujet de la délimitation des frontières maritimes algéro-italienne, et qui a produit beaucoup d'écume médiatique, est en passe de trouver sa solution.

La visite, hier à Alger du secrétaire d'État au ministère italien des Affaires étrangères, Manlio Di Stefano, a été l'occasion pour la mise en place d'un comité technique conjoint, dans ce sens.

"*M. Manlio Di Stefano et moi-même venons de procéder à l'installation officielle du comité technique conjoint chargé de la délimitation des frontières maritimes entre l'Algérie et l'Italie*", a déclaré le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères Chakib Rachid Kaid, à l'issue de l'audience accordée au secrétaire d'État italien. Ce comité qui, présentement, en réunion-négociation, est "*appelé, à terme, à fixer les frontières maritimes entre nos deux pays, dans le prolongement des excellentes relations politiques et économiques qui unissent traditionnellement l'Algérie et l'Italie*", a expliqué M. Kaid.

Manlio Di Stefano estime de son côté que l'installation aujourd'hui du comité technique est une étape "*fondamentale*" ajoutant que la délimitation des zones économiques exclusives de la méditerranée "*ne peut que passer par la concertation entre des pays voisins*".

"*Nous partageons un espace petit mais riche et au lieu que cette mer divise elle doit plutôt unir*", a fait savoir M. Di Stefano notant que l'Italie et l'Algérie "*n'ont besoin d'aucun facteur d'incompréhension*".

R. N.

ENFERMÉS DANS LES CENTRES DE RÉTENTION EN 2019

Les Algériens représentaient 15,5 % des sans-papiers en France

En 2019, les Algériens sans papiers ont représenté la nationalité la plus présente dans les centres de rétention administrative en France.

En effet, selon les chiffres contenus dans le rapport 2019 sur les centres et locaux de rétention administrative publié ce mardi 22 septembre, près de 54.000 personnes ayant été enfermées l'année dernière, avec une augmentation de 23 % des enfermements. Des ressortissants de 144 pays ont été enfermés en rétention en 2019.

Selon cet état des lieux, dressé chaque année par les associations présente à l'intérieur dans les 23 centres de rétention, quelque 3.000 enfants ont été concernés par ces placements.

L'année passée, ce sont les ressortissants algériens représentaient la nationalité la plus présente avec 3.798 personnes, soit 15,5 % des placements en métropole.

Les Algériens enfermés en rétention arrivent devant les Albanais, les Marocains, les Tunisiens et les Roumains. Ces cinq nationalités ont représenté près de la moitié des enfermements.

En 2020, la crise sanitaire du coronavirus a rendu les expulsions vers les pays du Maghreb particulièrement difficiles.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 150 blessés en 24 heures

11 personnes ont trouvé la mort et 150 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national au cours des dernières 24 heures. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 3 personnes décédées et 7 autres blessés suite à deux accidents qui ont eu lieu au niveau des communes de Tamanrasset et Silat.

Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de cette mission ont effectué 166 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 105 personnes, assurer les premiers secours à 56 et évacuer 5 autres vers les différents centres sanitaires de proximité. Les éléments de la Protection civile sont intervenues, par ailleurs, pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une chambre d'un dortoir d'une société publique au port d'Annaba. Aucune victime n'est à déplorer et l'intervention a permis de circonscrire l'incendie et éviter sa propagation aux autres chambres du dortoir.

En matière d'activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 101 opérations de sensibilisation à travers 4 wilayas, soit 19 communes, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, et 58 opérations de désinfection générale à travers 6 wilayas, 28 communes.

Elles ont procédé, en outre, à la mise en place d'un dispositif de surveillance dans un site d'hébergement à Alger destiné au confinement de citoyens rapatriés.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL OUED

NIF : 099639019055901
N° d'opération : 951/230/27/2019
Intitulé de l'opération : Réalisation d'une tranche du dédoublement de la route sur 20 kms (du pk 383+500 au pk 397+000) et (du pk 400+000 au pk 404+500) et (du pk 405+500 au pk 407+500)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHE DE L'AVIS D'APPEL N° 011/20

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 011/20, paru dans les quotidiens nationaux : AL-FADJR le 27/07/2020 et MIDI LIBRE le 27/07/2020, et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El Oued annonce l'attribution provisoire du projet suscité :

Désignation du projet	Entreprise	Montant	Délai	Note	Critères de choix
Signalisation et équipement de la route sur 20 kms (du pk 383+500 au pk 397+000) et (du pk 400+000 au pk 404+500) et (du pk 405+500 au pk 407+500)	SARL SPSRS	169.855.721,00	120 Jours	90,00	Moins-disante parmi les offres pré-qualifiées techniquement

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'El Oued dans un délai de dix (10) jour, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché.
Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya d'El Oued (Bureau des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPLAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONTRUCTION
DE LA WILAYA DE BISKRA

NIF : 097507019069808

MISE EN DEMEURE N°02

Avant Résiliation

N.K.5.721.2.225.107.15

La Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Biskra Met en demeure : L'Entreprise BOUSSAMA BACHIR– (Entreprise Des Travaux Construction en divers étapes) - demeurant au COMMUNE CHECHAR WILAYA DE KHENCHLA , titulaire du CONTRAT N°102/2017 du 17/10/2017 notifie par Ordre de service N° 511/2017 du 24/12/2017 et un délai de DEUX (02) MOIS , relatif au Travaux : Lotissement 50 lots (POS 4-2) quartier ELboredj 02 COMMUNE KHENGUA SIDI NADJI , lot N°02 : assainissement et Lotissement 50 lots (POS 4-2) quartier ELboredj 03 COMMUNE KHENGUA SIDI NADJI , lot N°02 : assainissement .

-De reprendre les travaux .

- D'approvisionner le chantier en moyens humains

et ce la dans un delai de quarante huit (48) heures dés la parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux .

Faute de quoi ,nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur .

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI CULTURE

"EL KASR... SIRET DAFTAR MENSSI"

Le roman couronné du prix Nibras de la créativité littéraire

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

27 sarcophages découverts dans une tombe égyptienne

"BÉJAÏA, TERRE DE LUMIÈRES"

Nouvel ouvrage de Rachik Bouanani

Le récit photographique de haute qualité et accompagné de textes détaillés et référencés s'intéresse d'abord à la Béjaïa antique depuis ses nécropoles préhistoriques du village d'Ibarissen jusqu'à la période byzantine en passant par le comptoir phénicien de la baie des Aiguades, la ville romaine de Saldae et l'invasion vandale...

CULTURE

"BÉJAÏA, TERRE DE LUMIÈRES"

Nouvel ouvrage de Rachik Bouanani

Ce récit photographique de haute qualité et accompagné de textes détaillés et référencés s'intéresse d'abord à la Béjaïa antique depuis ses nécropoles préhistoriques du village d'Ibarissen jusqu'à la période byzantine en passant par le comptoir phénicien de la baie des Aiguades, la ville romaine de Saldae et l'invasion vandale...

Ce nouvel ouvrage entièrement dédié à la ville de Béjaïa, son histoire, ses sites touristiques et son patrimoine culturel matériel a été récemment publié sous forme de beau-livre, intitulé *Béjaïa, terre de lumières*, par le talentueux photographe Rachik Bouanani qui propose de redécouvrir cette ville depuis l'Antiquité.

Ce livre de 255 pages à la croisée des chemins entre le carnet de voyage, le guide détaillé et le récit historique a été élaboré par les éditions "Colorset".

Ce récit photographique de haute qualité et accompagné de textes détaillés et référencés s'intéresse d'abord à la Béjaïa antique depuis ses nécropoles préhistoriques du village d'Ibarissen jusqu'à la période byzantine en passant par le comptoir phénicien de la baie des Aiguades, la ville romaine de Saldae et l'invasion vandale.

Les vestiges des thermes romains de Tubusuptu, de l'aqueduc de Nonius Datus et des citernes d'Al Arouia constituent l'essentiel des photos de cette période en plus de cartes géographiques modélisant les différentes invasions et changements dans la région.

Considérant que la ville s'est dressée comme métropole régionale du temps du sultan hammadite Al Nassir, Rachik Bouanani, explique le mouvement des différentes dynasties fatimides, zirides, almohade, hafside, zianide et mérinide et les empreintes de chacune d'elles sur cette ville à travers des clichés des fortifications bâties à chaque époque, des portes de la ville et des mosquées Sidi-Soufi et Ibn-Toumert.

L'objectif du photographe s'intéresse particulièrement aux fortifications maritimes du parc naturel de Gouraya et propose ainsi des clichés d'une rare beauté de sites comme le cap Carbon et son phare naturel, le pic des singes et son belvédère perché à 420m d'altitude, le fort Gouraya bâti par les espagnols au XVI[e] siècle, la pointe noire, ou encore le cap Bouac.

L'auteur propose également la découverte en images de la Casbah espagnole, du fort Moussa, des lieux de culte de la ville et de ces principaux sites de villégiature en plus de répertorier également la plupart des plages de Béjaïa. Le lecteur est également invité à rencontrer les habitants par le biais de portraits spontanés de Bougiotes croisés au hasard.

En plus de la qualité remarquable des photographies et de l'impression, l'ouvrage se distingue par l'originalité des points de prise de vue mais aussi par le choix des sites mis en valeur qui sortent du circuit touristique habituel de la ville et invite le lecteur à redécouvrir les lieux.

Nouveauté notable pour ce type d'ouvrage, *Béjaïa, terre de lumières* propose une passerelle vers les nouvelles technologies et fourni les coordonnées GPS de chacun des sites photographiés, afin que le lecteur puisse facilement s'y rendre, et des QR codes qui, une fois scannés, renvoient à des photos et vidéos explicatives de chacun des chapitres du livre.

Photographe et formateur établi au Canada, Rachik Bouanani est également l'auteur du livre *Dzair* sorti en 2014.

"CE QUE N'A PAS DIT LA BOÎTE NOIRE"

Dernier recueil de nouvelles de Zahra Bousekine

Un nouveau recueil de nouvelles de l'écrivaine et poétesse Zahra Bousekine a été publié récemment sous le titre *Ce que n'a pas dit la boîte noire*aux éditions "El Khayal".

Ce recueil, paru en langue arabe en 61 pages, compte 16 nouvelles abordant divers sujets sociaux inspirés du quotidien et d'autres immersion dans les préoccupations profondes de l'humain, ses maux, ses peurs et ses sentiments.

Zahra Bousekine propose à ses lecteurs "*faits divers de la mémoire d'un miroir*", qui résume le cycle de la vie à travers un miroir accroché au mur, un texte profondément psychologique soulevant des questionnements sur l'existence, la mort, et le temps. L'écrivaine rend également hommage à la cause palestinienne à travers la nouvelle "*Scène de la prison de Ramla*" qui relate l'histoire d'un détenu, identifié par un simple numéro symbole de l'humiliation subie dans les geôles de l'occupant.

Dans un autre texte elle aborde le drame des réfugiés palestiniens à travers le parcours d'une dame qui décède dans les camps après avoir passé sa vie à encourager les jeunes à essayer de revenir chez eux. Les nouvelles abordent également l'amour, la tristesse, le terrorisme, l'exil dans des textes comme "*La sagesse de l'eau*", "*Un avion en papier*", *La boîte noire*", ou encore "*Balles à blanc*". Dans les textes de Zahra Bousekine, il apparait clairement un profond travail de recherche et d'analyse psychologique ainsi que dans la construction des personnages.

Poétesse, conteuse, journaliste, et universitaire, Zahra Bousekine est spécialisée en psychologie, elle compte plusieurs publications à son actif ainsi que des prix littéraires en Algérie et à l'étranger.

SURNOMMÉ L'ANGE BLANC

Hamdi Bennani, le chantre de la chanson malouf s'est éteint

Les artistes et acteurs de la scène culturelle dans la wilaya d'Annaba ont été unanimes à reconnaitre que le chanteur bônois Hamdi Bennani, surnommé "l'Ange blanc" décédé lundi matin à l'âge de 77 ans a été un des meilleurs ambassadeurs de la chanson malouf et de la musique andalouse sur la scène internationale.

Compagnon de route du défunt artiste pendant près de 60 ans, le chanteur, également annabi, Ayachi Dhib assure que Mohamed Cherif Bennani alias Hamdi Bennani avait "*réussi à marier dans sa musique authenticité et modernité*". Visiblement très ému, il a déclaré que "*le défunt a su respecter les règles de base de l'art andalou authentique en exécutant les diverses Nouba tout en s'ouvrant aux autres tonalités de sorte à développer un style à part à la fois authentique et moderne qui lui avait permis de représenter l'art andalou à l'échelle nationale et internationale*".

Selon le témoignage du même artiste, Bennani qui avait côtoyé les maîtres du malouf que furent El Kourd, Hassan El Annabi, Cheikh Triki, Mohamed-Tahar Fergani et bien d'autres était "*un passionné des nouba authentiques exécutées à l'Oud et au violon également ouvert aux potentialités des sonorités des nouveaux instruments modernes dont la guitare basse par lesquelles il a pu conquérir une vaste audience nationale et internationale*".

Bennani, ajoute-t-il, a "*débuté son parcours artistique à l'orchestre de la musique et de la chanson malouf Hassani El Annabi créé en 1970 par la commune d'Annaba avec lequel il était parvenu à se distinguer lors d'un concert animé à Alger en présence du défunt Président Houari Boumediene*".

Pour cheikh El Ayachi, le chanteur des mythiques tubes *Ya bahi El djamel*, *Ouyoun lahbara* et *Djani ma djani* qui conserveront son empreinte singulière a toujours su apporter généreusement la joie aux cœurs des mélomanes.

De son côté, le directeur de la maison de la culture Mohamed-Boudiaf, Rachid Saïdi, a confié que le défunt Bennani était connu pour "*son humilité et son encouragement aux jeunes talents qu'il accueillait toujours dans le bureau de l'Union des artistes d'Annaba qu'il tenait à la maison de la culture*".

Rédha Arfaoui, jeune chanteur du genre chaabi, assure aussi que le défunt tout comme son fils Kamel ouvrait constamment les portes de son studio à Annaba aux jeunes artistes qui désirent sortir leurs albums. Hamdi Bennani est décédé lundi matin à l'hôpital Ibn Sina d'Annaba à l'âge de 77 ans. Il a été inhumé après la prière d'El-Asr au cimetière familial de Sidi-Aïssa dans la ville d'Annaba.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

27 sarcophages découverts dans une tombe égyptienne

Des archéologues égyptiens ont découvert 27 cercueils, enterrés depuis plus de 2.500 ans, dans un cimetière pharaonique.

Les sarcophages ont été trouvés sur le site de Saqqara dans le gouvernorat de Gizeh, au sud de la capitale égyptienne, le Caire. Les responsables des antiquités égyptiennes estiment que cette découverte est la plus importante de son genre dans la région. Saqqara a été un cimetière actif pendant plus de 3.000 ans, et compte aujourd'hui parmi les sites du patrimoine mondial de l'Unesco. Les premières études indiquent que les cercueils et les linceuls à l'intérieur sont restés hermétiquement scellés depuis leur inhumation.

Cette découverte fait partie d'une fouille égyptienne dans la région de Saqqara qui a révélé un puits de 11 mètres de profondeur. Il contenait des cercueils en bois peints de couleurs vives empilés les uns sur les autres, ainsi que d'autres artéfacts plus petits.

Khaled Al-Anani, le ministre égyptien des Antiquités, a reporté l'annonce de la découverte jusqu'à ce qu'il puisse visiter le site lui-même. Il a tenu à remercier les équipes d'avoir travaillé dans des conditions difficiles.

Ahmed Abdel Aziz, professeur d'archéologie pharaonique dans une université privée, a déclaré : "*Cette nouvelle découverte n'est pas la première dans la zone archéologique de Saqqara. Les découvertes archéologiques se sont multipliées ces dernières années, ce qui attire l'attention sur cette région.*

Ceci a suscité l'intérêt de nombreuses missions archéologiques internationales, avec pour but de tenter de sonder les profondeurs de cette région et ses trésors cachés."

Al-Anani a déclaré que la "*hausse actuelle du nombre de découvertes archéologiques et de projets exécutés par le ministère des Antiquités était due à la volonté politique et au soutien exceptionnel du gouvernement égyptien*".

Il a souligné "*l'importance de la reprise des travaux de 300 missions archéologiques, issues de 25 pays, après une interruption de plusieurs années, et dont certaines œuvrent pour la première fois en Égypte*". C'est le cas de la mission archéologique conjointe sino-égyptienne.

50 missions égyptiennes opèrent sur des sites disséminés dans les gouvernorats du pays, et Al-Anani a salué leurs efforts pour aider à déterrer davantage de preuves de la civilisation égyptienne antique.

Mustafa Waziri, secrétaire général du Conseil supérieur des antiquités égyptiennes, a affirmé que "*Saqqarah était l'une des zones historiques les plus prometteuses en matière de découvertes archéologiques, ajoutant qu'il prévoyait de continuer à travailler dans la région avec les membres de sa mission pour découvrir plus de secrets et de trésors du passé*".

Il a noté que le "*découverte témoigne du développement architectural de la région que l'on pouvait voir dans la collection du roi Djoser*". Le pharaon a été trouvé dans une pyramide à degrés qui a été la première tombe en Égypte à être construite avec des pierres.

"DEUTSCHE BOERSE PHOTOGRAPHY FOUNDATIO"

Mohamed Bourouissa remporte le prestigieux prix

Le photographe franco-algérien Mohamed Bourouissa a remporté récemment le prestigieux prix britannique de la "Deutsche Boerse Photography Foundation" pour sa collection "*Free Trade*" (commerce libre), annonce la "Photographer's Gallery", organisatrice du prix, sur son site internet.

"*Free Trade*" est un focus sur les "*sociétés marginalisées*" dans le monde occidental qui braque la lumière sur les banlieues parisiennes en France et les gangs de Brooklyn aux États-Unis.

Cette collection avait été exposée en 2019 lors des rencontres internationales de la photogrphie de Arles (France).

Créé en 1996 par la Photographer's Gallery de Londres, le prix de la "Deutsche Boerse Photographie Foundation" récompense chaque année un artiste ayant fait avancé la photographie de manière significative avec une dotation de 30.000 Livres Sterlling.

Né en 1978 à Blida, Mohamed Bourouissa a étudié les arts plastiques en France et a participé à de nombreuses expositions de photographie. Il a également décroché plusieurs distinctions en France dont le prix des rencontres internationales de la photographie de Arles en 2007 et celui de la fondation "Blachere" en 2010.

REMISE DES PRIX NOBEL

La cérémonie annulée

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, la cérémonie physique de remise des Nobel le 10 décembre à Stockholm est annulée à cause de la pandémie sanitaire, et celle du prix de la paix à Oslo forcée à une cure de minceur, ont annoncé mardi leurs organisateurs.

"*L'idée est que les médailles et les diplômes soient remis aux lauréats de façon sûre dans leurs pays de résidence, très probablement avec l'aide d'ambassades et des universités des lauréats*", a expliqué la Fondation Nobel, basée dans la capitale suédoise. Attribués début octobre, les prix sont traditionnellement remis le 10 décembre - date anniversaire de la mort du créateur suédois des prix Alfred Nobel (1833-1896) - à Stockholm (Médecine, Physique, Chimie, Littérature, et le plus récent prix d'Economie) ainsi qu'à Oslo (Paix).

"*La dernière fois qu'il n'y a pas eu de cérémonie à Stockholm, c'était en 1944*", durant la Seconde Guerre mondiale, a expliqué à l'*AFP* Gustav Källstrand, l'historien de la Fondation Nobel. "*Même s'il y aura tout de même une cérémonie numérique cette année*", a-t-il souligné. Une cérémonie télévisée est en effet prévue à Stockholm, en l'absence des primés qui recevront leur prix à distance. Le nom des lauréats des différents prix seront eux bel et bien annoncés aux dates prévues, entre les 5 et 12 octobre, selon la Fondation.

Durant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs prix n'avaient été ni remis ni attribués, même si la Suède n'avait pas participé au conflit.

Les prix de 1944 avaient eux été remis rétroactivement en 1945. En 1940, 1941 et 1942, aucun prix ni aucune cérémonie n'ont eu lieu. Une petite cérémonie de remise du prix de la Paix est elle prévue à Oslo le 10 décembre, mais dans un format très réduit, avait annoncé un peu plus tôt le directeur de l'Institut Nobel norvégien. Contrairement aux années passées, la cérémonie ne se tiendra pas dans le grand hall de l'Hôtel de ville d'Oslo, qui peut accueillir un millier d'invités, mais dans celui d'un bâtiment - Aula - de l'université d'Oslo, qui peut abriter une centaine d'hôtes.

Le banquet en l'honneur du lauréat, organisé traditionnellement le soir même, est quant à lui annulé.

Il est loin d'être acquis que le ou les lauréats du Nobel de la paix puissent venir à Oslo pour recevoir la prestigieuse récompense cette année et l'Institut Nobel réfléchit à une cérémonie numérique avec une invitation, en personne, reportée à l'an prochain, selon le directeur de l'Institut Nobel, Olav Njølstad. La Fondation Nobel avait déjà annoncé en juillet l'annulation du grand banquet qui suit la cérémonie à l'Hôtel de ville de Stockholm. Une première depuis une annulation en 1956 due à un incident diplomatique avec les Soviétiques, lié à l'insurrection de Budapest. Un mini-banquet s'était alors tenu dans une salle plus petite.

L'organisation avait déjà averti que la remise des prix risquait d'avoir lieu dans de nouveaux formats, du fait de la pandémie de la Covid-19.

Le Nobel consiste en une médaille d'or, un diplôme et une somme de 9 millions de couronnes suédoises (environ 865.000 euros).

"ARAK D'ARAK" À OUARGLA

1re expérience cinématographique valorisant la culture et le patrimoine local

Le tournage de l'œuvre cinématographique intitulée "*Arak d'Arak*" (ton fils est ton fils, en variante amazighe Ouarglie) vient d'être achevée, ouvrant la voie à sa production pour être projeté au début de l'année prochaine, a annoncé le directeur technique de cette production audiovisuelle. Première expérience du genre en matière de production de documentaires traitant de facettes du patrimoine matériel et immatériel local, cette œuvre de 90 minutes en variante amazighe Ouarglie "taguergrant", tend, à "*travers une trentaine d'artistes, de jeunes talents locaux, à mettre en valeur les coutumes et traditions de la société ouarglie dans les années 80 et 90 du siècle dernier, son quotidien et certaines pans socioculturels menacés de disparition*", a expliqué Mohamed-Ali Mahdjar.

Cette "*production vise également à ressusciter les composantes du legs matériel et immatériel de l'ancienne ville d'Ouargla, puisant dans les connaissances des archéologues, des sociologues, des conteurs populaires et du glossaire de la variante Taguergrant, en plus de l'utilisation d'anciens lexèmes en voie de disparition*", a-t-il expliqué.

Les scènes de cette œuvre ont été "*prises dans le ksar d'Ouargla, ses espaces cultuels et culturels, mosquées, zaouias, placettes, venelles et palmeraies de ce site séculaire, mettant en exergue les anciennes activités agricoles, les métiers, les monuments et vestiges, en sus de l'art culinaire traditionnel*", a fait savoir M. Mahdjar. Les responsables de cette production entendent valoriser le legs culturel séculaire et sa préservation ainsi que la promotion du 7e art et de l'audiovisuel dans la région.

Cette œuvre artistique est produite par la coordination des associations du vieux ksar d'Ouargla, sous l'égide de la direction locale de la culture, avec le concours de nombreux instances locales.

"EL KASR... SIRET DAFTAR MENSSI"

Le roman couronné du prix Nibras de la créativité littéraire

Le roman *El Kasr... siret daftar menssi* de l'auteur Youcef Laichi Mimoun de la wilaya de Djelfa a remporté le prix Nibras de la créativité littéraire, a-t-on appris auprès du président de l'association culturelle Nibras de Sétif. Dans une déclaration à l'*APS*, Nabil Ghandoussi a précisé que cette récompense littéraire nationale, instituée à l'initiative de son association sous la houlette de la commune de Sétif au mois de février dernier, "*a recueilli 57 ouvrages de l'intérieur et de l'extérieur du pays durant une période de 5 mois et ce, jusqu'au 31 juillet 2020*", précisant que "*48 essais écrits par des auteurs algériens ont été retenus*".

Après avoir lu avec minutie tous les ouvrages envoyés, le jury a tranché et sélectionné l'œuvre littéraire dont l'auteur s'est vu décerner le tout premier prix national de la créativité littéraire 2020.

Selon Nabil Ghandoussi, ce concours vise à faire connaître et encourager de nouveaux talents littéraires dans le domaine du roman, affirmant que "*le choix porté sur l'essai qui a été couronné de succès intervient après une évaluation rigoureuse et assidue de la part des membres du jury composé d'experts dans le domaine issus de plusieurs universités du pays*".

Il a ajouté, dans ce même contexte, que le "*jury a retenu dans un premier temps 10 romans avant d'établir une short List de 4 ouvrages*" à savoir *Hina yaktahil El Houb*, de Abdelouahed Houari de Tlemcen, *104* de Ayacha Kebaili de Sétif, *Errihane* de Taha Bounini de la wilaya de Mascara ainsi que le roman *El Kasr... siret daftar menssi*, lauréat de la première édition du prix Nibras 2020.

Se déclinant sur 106 pages scindés en 9 chapitres, ce roman sociétal qui aborde le patrimoine et la religion à travers le rôle spirituel et culturel des zaouïas dans la région saharienne de Touat en plongeant le lecteur dans les tréfonds du désert, a séduit le jury qui a qualifié dans son rapport cet ouvrage "*d'essai prometteur se voulant une hymne au désert*".

Pour rappel, l'association Nibras de la commune de Sétif, organisatrice de cette manifestation culturelle

va éditer le roman *El Kasr... siret daftar menssi* à ses frais et remettra un exemplaire à son auteur la veille de la commémoration du 66e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954.

SOUK-AHRAS, CONSERVATION DES FORÊTS

Recensement de 2 cerfs de Barbarie

L'appel lancé par le centre cynégétique de Zéralda d'Alger, pour l'organisation d'une opération de recensement, a permis de dénombrer deux cerfs de Barbarie.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les services de la protection de la faune et de la flore de la Conservation des forêts de Souk-Ahras ont dénombré deux cerfs de Barbarie et de nombreux autres animaux sauvages dans les forêts de Souk-Ahras. C'est ce qu'a indiqué, jeudi 10 septembre, le chef du bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques au sein de la conservation, Amar Sebti, précisant à l'*APS* que l'opération, qui s'inscrit dans le cadre du recensement du groupe naturel de cerfs de Barbarie des forêts de Bouzarane, dans la commune de Aïn-Zana, et Ouled Bechih, dans la localité d'El-Mechroha, fait suite à l'appel lancé par le Centre cynégétique de Zéralda pour l'organisation d'une opération de recensement les 8 et 9 septembre qui a permis de dénombrer deux cerfs de Barbarie et expliquant que les services concernés ont eu recours à la technique dite "*comptage par écoute du brame*" en mettant en place cinq centres d'écoute dans les forêts de la commune de Aïn-Zana et deux autres dans celle d'El-Mechroha sur une tranche horaire allant de 17h à 21h. Compte tenu des incendies ayant ravagé plus de 450 hectares du patrimoine forestier de cette wilaya, les résultats de ce dénombrement sont "*positifs*", du fait que cet animal est resté présent dans la région et n'a pas fui vers les forêts tunisiennes voisines, a relevé le même responsable, soulignant que le cerf de Barbarie fait partie des espèces menacées d'extinction et protégées par la loi 06-16 du 14 novembre 2006 portant approbation de l'ordonnance 06-07 du 15 juillet 2006 relative à la protection des espèces en voie de disparition et ajoutant que la protection de pareilles espèces, jadis, très répandues dans cette wilaya, est de la responsabilité de tous les citoyens qui se doivent de tenir le premier rôle dans la lutte contre le braconnage du cerf de Barbarie. Vivant en Afrique du Nord, plus précisément dans le nord-est de l'Algérie (Souk-Ahras, El-Tarf et Guelma) et dans le nord-ouest de la Tunisie, le cerf de Barbarie est le seul représentant de cervidés en Afrique, a fait savoir l'APS, annonçant que l'opération de recensement des animaux a également permis de dénombrer bon nombre de mammifères, à l'instar du chacal et du renard dans les forêts de Boumezrane et Ouled-Bechih.

B. M.

MASCARA, PLAINE DE LA "HABRA"

Mesures d'urgence pour régler le problème d'irrigation

Le ministre des Ressources en eau Arezki Berraki a annoncé, samedi 12 septembre à Mascara, des mesures d'urgence pour régler le problème de manque d'eau d'irrigation agricole du périmètre irrigué de la plaine de la Habra dans la région de Mohammadia.

Après avoir rencontré les représentants des agriculteurs de la région de Mohammadia, à l'occasion de sa visite d'inspection dans la wilaya de Mascara, le ministre a annoncé une série de mesures susceptibles de régler le problème du manque d'eau d'irrigation au niveau du périmètre agricole de la Habra afin de sauver la saison de récolte des agrumes.

Ainsi, des travaux seront lancés dès dimanche, à commencer par la réservation d'un quota supplémentaire d'eaux d'irrigation atteignant les 3 millions m^3 qui seront pompées du barrage de Bouhanifia à compter de dimanche.

Le ministre a ajouté avoir chargé l'Office national de l'irrigation et de l'assainissement en vue d'entamer, dans quelques jours, l'opération de forage de six puits profonds qui seront prêts à l'exploitation dans un délai n'excédant pas un mois et l'utilisation des eaux dans l'irrigation des récoltes, sous la houlette de l'Office.

Arezki Berraki a également annoncé avoir chargé une entreprise publique pour achever les travaux de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Mohammadia, à l'arrêt depuis 2017, après avoir atteint un taux d'avancement des travaux de 80 %. La station qui sera prête début du mois de mai 2021 produira quelque 14.000 m^3 d'eaux destinées à l'irrigation de quelques récoltes agricoles. Le ministre des Ressources en eau a, d'autre part, indiqué avoir donné un délai de deux mois à l'entreprise chargée de l'enlèvement des boues du barrage de Fergoug, dans la wilaya de Mascara, pour renforcer ses chantiers avec des équipements conformes au cahier des charges, dont un grand engin moderne, afin de désenvaser l'ouvrage et augmenter sa capacité de stockage d'environ 1 million m^3 actuellement à 4 millions m^3 pour répondre aux besoins des agriculteurs de la région qui dépendent de manière quasi-totale du barrage pour irriguer leurs récoltes.

M. Berraki a, en outre, annoncé avoir chargé l'entreprise publique Cosider des travaux de réalisation d'un canal de transport des eaux du barrage de Bouhanifia jusqu'au barrage de Fergoug, après résiliation du contrat avec l'entreprise chargée initialement du projet en raison de l'interruption des travaux de ce chantier.

Dans ce contexte, il a insisté sur l'importance de ce canal dans l'éradication du problème de déperdition des eaux qui s'écoulent, actuellement, dans l'oued pour des raisons naturelles et humaines.

Le ministre a rassuré les agriculteurs quant à la disponibilité de l'État dans la prise en charge de leurs préoccupations, surtout que le périmètre agricole de la Habra revêt une importance capitale dans le développement du secteur agricole et que l'État lui a consacré plusieurs projets ayant permis d'augmenter la superficie irriguée de 3.000 à 8.500 hectares.

Par ailleurs, le ministre a inspecté durant sa visite le projet de réalisation de la station de traitement des eaux usées et le barrage de Fergoug dans la commune de Mohammadia. Il a également visité, dans la commune de Mascara, la station de pompage des eaux produites par les stations de dessalement, ainsi que le projet de réalisation de deux châteaux d'eau d'une capacité de 30.000 m^3.

Le ministre a également inspecté, dans la commune de Hachem, le projet de réalisation et d'équipement du puits artésien dans le village de Remaikia. Il a inspecté dans la commune d'Aïn-Frah l'état d'avancement des travaux du projet d'approvisionnement des habitants de la daïra d'Oued El-Abtal en eau potable, à partir du barrage Oued el-Taht.

APS

ORAN

Insertion socioprofessionnelle de personnes en voie de dédintoxication

L'Association de lutte contre la toxicomanie ALT, implantée à Oran, a récemment créé une entreprise de livraison, avec quatre postes d'emploi dans un premier temps, pour l'insertion socioprofessionnelle d'usagers de drogues en voie de désintoxication, selon les initiateurs de cette action.

L'association a acquis quatre motos grâce au don d'un bienfaiteur et a pu créer une sorte d'entreprise de livraison, avec, en guise de lancement, quatre postes d'emploi au profit d'usagers de drogues en cours de désintoxication et d'insertion. La lutte contre la toxicomanie implique l'insertion socioprofessionnelle de ses victimes.

La toxicomanie est souvent le résultat de problèmes familiaux, que vient aggraver la précarité sociale et économique. Ainsi, pour réussir à sauver un usager de drogue des griffes de l'addiction, un emploi, qui lui offre à la fois une autonomie financière et un objectif dans sa vie, est un excellent allié.

Les initiateurs de ce projet espèrent agrandir l'entreprise et créer plus de postes d'emploi pour pouvoir accompagner un plus grand nombre de personnes victimes d'addiction.

Étant lui-même un ancien usager de drogue, il a réussi à dépasser son addiction, il est aujourd'hui un exemple et source d'inspiration pour beaucoup de ses semblables. Il continue à tracer son chemin, en tant que coach personnel et professionnel.

MOSTAGANEM

Un million d'estivants sur les plages en deux semaines

Plus d'un million d'estivants ont afflué sur les plages de la wilaya de Mostaganem les deux premières semaines de septembre en cours.

Le dispositif de surveillance des plages assurant 39 ouvertes à la baignade le long du littoral de Mostaganem a enregistré, pour la période allant du 1 au 13 septembre en cours, une affluence "record" ayant atteint un nombre de 1.078.000 estivants.

Par ailleurs, 504 interventions en mer durant cette période ont permis de sauver 318 personnes d'une noyade certaine, d'apporter les premiers secours à 155 individus sur place et d'évacuer 122 autres vers les centres de santé.

En outre, le même dispositif a enregistré, durant la dernière semaine du mois d'août dans des zones non surveillées, 12 cas de noyade de personnes qui se sont aventurées à se baigner dans des zones interdites et dangereuses, à l'instar de la plage « Metraba et de Sidi el-Mejdoub (6 cas) dans la commune de Mostaganem ainsi qu'à l'ouest de la plage de la commune de Stidia (2 noyés).

A noter que la Protection civile n'a dénombré, depuis l'ouverture de la saison estivale de cette année, aucun cas de noyade au niveau des plages surveillées durant les heures de surveillance ou en dehors, ni victime d'accidents de jet ski.

Le nombre d'estivants ayant visité les plages de Mostaganem durant le mois d'août dernier (15 jours) a atteint 3 millions.

APS

LAFARGEHOLCIM S'ENGAGE POUR LA CONSTRUCTION "VERTE"

Un investissement de 160 millions francs suisses

LafargeHolcim est la première entreprise mondiale de matériaux de construction à signer l'engagement "Ambition commerciale pour 1,5°C" avec des objectifs intermédiaires approuvés dans le cadre de l'initiative SBTi (Science-Based Targets), en accord avec la voie du net zéro.

PAR RIAD EL HADI

Les objectifs pour 2030 accélèrent la réduction de l'intensité en CO2 pour qu'elle dépasse 20 %. En outre l'entreprise a signé un partenariat avec le SBTi pour soutenir l'élaboration d'une feuille de route pour le ciment à 1,5°C.
LafargeHolcim rejoint l'initiative SBTi (Science-Based Targets) Business Ambition for 1.5°C, devenant ainsi la première entreprise mondiale de matériaux de construction à signer l'engagement avec des objectifs intermédiaires pour 2030, validés par SBTi. Cet engagement s'appuie sur le leadership de LafargeHolcim dans la construction verte avec des solutions de pointe telles que l'ECOPact, son béton vert et Susteno, son ciment circulaire phare.
Dans ses objectifs pour 2030, LafargeHolcim réduit encore son objectif d'intensité en CO2 dans le ciment à 475 kilogrammes de CO2 net par tonne de matériau cimentaire.
L'Europe est en passe de devenir la première région à atteindre cette ambition de zéro émission nette, en s'appuyant sur sa feuille de route d'investissement de 160 millions de francs suisses lancée l'année dernière. Pour aller encore plus loin, LafargeHolcim s'est associée à SBTi pour élaborer une feuille de route visant à aligner les objectifs climatiques sur un avenir à 1,5°C dans le secteur du ciment, repoussant ainsi les limites de la construction verte.
Jan Jenisch, P.-dg s'exprimant sur le sujet dira : "*Je crois en la construction d'un monde qui fonctionne pour les gens et la planète. C'est pourquoi nous réinventons la façon dont le monde se construit aujourd'hui pour le rendre plus vert grâce à des solutions circulaires et à faible émission de carbone. Je suis très heureux de travailler avec SBTi, en adoptant une approche scientifique rigoureuse pour façonner notre feuille de route [nette zéro] et en accélérant nos efforts pour réduire considérablement notre empreinte carbone. Je ne cesserai de repousser les limites pour montrer la voie de la construction verte*".
Magali Anderson est responsable du développement durable au sein de l'entreprise et donc ne peut que saluer l'initiative: "*En tant que premier producteur mondial de ciment, nous avons un rôle clé à jouer dans la lutte contre la crise climatique actuelle. Sur la voie de notre objectif de devenir une entreprise (net zéro), nous ne sommes pas seulement une partie de la solution, nous nous engageons à soutenir nos clients dans leurs ambitions de réduction des émissions de CO2. Aucune entreprise ne peut relever, à elle seule, le défi climatique actuel, c'est pourquoi nous sommes partenaires pour l'impact*", affirme-t-elle. Alberto Carrillo, directeur des objectifs scientifiques au CDP, l'un des partenaires de l'initiative SBTi, a déclaré : "*Nous, à SBTi, sommes ravis que LafargeHolcim ait rejoint le groupe de plus de 290 leaders de l'industrie engagés dans un avenir à 1,5°C. En tant qu'acteur principal de l'une des industries les plus intensives en carbone, le leadership de LafargeHolcim démontre qu'une économie (nette zéro) est à portée de main.*"
D'ici à 2030, LafargeHolcim s'engage à accélérer l'utilisation de produits à faible teneur en carbone et neutres en carbone tels que l'ECOPact et le Susteno, mais également à recycler 100 millions de tonnes de déchets et de produits dérivés pour produire de l'énergie et des matières premières. Il y a lieu aussi d'augmenter l'utilisation de l'argile calcinée et développer de nouveaux ciments avec de nouveaux liants tout en doublant les combustibles dérivés des déchets dans la production pour atteindre 37 %. En plus de la promesse de réduire les émissions d'ampleur 1 et 2, LafargeHolcim élargira ses actions sur l'ensemble de sa chaîne de valeur pour inclure les émissions d'ampleur 3. Grâce à cette approche holistique, LafargeHolcim réduira de 20 % ses émissions liées au transport et au carburant.
Dans le cadre de son parcours LafargeHolcim accélérera la construction circulaire en augmentant l'utilisation de matériaux recyclés dans ses produits et ses processus tout en récupérant les matériaux à la fin de leur cycle de vie.
Rien qu'en 2019, LafargeHolcim a recyclé 48 millions de tonnes de déchets, ce qui en fait un leader mondial en matière de solutions de gestion des déchets, contribuant à des villes plus propres tout en préservant les ressources limitées de la planète.
L'entreprise utilisera la prochaine décennie pour développer et déployer des technologies avancées, préparant ainsi la prochaine étape de son parcours vers le net zéro. Elle pilotera, notamment, plus de vingt projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone en Europe et en Amérique du Nord. L'innovation et la modernisation numérique sont au cœur de la stratégie de l'entreprise ; plus de la moitié de ses projets de R&D étant consacrés à des solutions plus écologiques. Les 70.000 employés de LafargeHolcim s'engagent à améliorer la qualité de vie sur plus de 70 marchés à travers ses quatre secteurs d'activité : ciment, béton prêt-à-l'emploi, granulats et solutions & produits.

R. E.

PRODUITS ALGÉRIENS

Des préparatifs pour permettre l'exportation

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que son secteur œuvrait à la conformité du produit algérien avec les exigences des marchés étrangers de manière à le rendre exportable notamment vers l'Europe et la Zone de libre échange africaine (Zlecaf) dès son entrée en vigueur l'année prochaine. Le secteur s'emploie à ficeler et réviser les lois ainsi qu'à réunir les conditions idoines permettant aux opérateurs économiques d'exporter leurs produits, a précisé Rezig, qui a supervisé la cérémonie de lancement d'une première opération d'exportation de produits "LG", localement fabriqués, vers l'Espagne, au siège de la société Bomare-Company à Alger.
"*La mise en conformité des normes de qualité aux standards internationaux permettra dans le futur de s'incruster dans les marchés communs particulièrement après l'entrée en vigueur de la Zlecaf qui compte 53 pays*", a-t-il poursuivi.
S'adressant aux opérateurs économiques, le ministre a assuré que "*le secteur se mettra à leurs côtés et les accompagnera de sorte à aplanir les difficultés auxquelles ils font face et leur permettre de placer la mention Made in Algeria dans les marchés africains, arabes et européens*".
A noter que la stratégie nationale d'exportation est à sa dernière phase avant d'ouvrir le champ d'action pour une période de 10 ans. Pour ce faire, la tutelle s'attèle à mettre en place un nouveau registre de commerce, sous forme d'entreprise spécialisée dans l'export, suivant une nouvelle procédure actuellement au niveau du ministère. Travaillant en collaboration avec le ministère délégué chargé du Commerce extérieur, le département de Rezig continue à être en contact avec les opérateurs économiques afin de surmonter les obstacles d'ordre juridique et douanier en matière d'exportation. Création de zones franches dans le Sud pour l'exportation du produit local
Le ministre a, en outre, rappelé le projet de création de zones franches au niveau des wilayas de Tamanrasset, Illizi, Adrar et Tindouf, qui seront érigées en bases exploitables pour la commercialisation des produits locaux en Afrique. Visant la facilitation des investissements et la mise en place de centres de lancement de produits industriels et agricoles vers l'étranger, cette étude sera soumise à l'aval du gouvernement, dès qu'elle sera élaborée, a assuré le ministre.
Inspectant les filiales de la compagnie Bomare, Rezig a mis en avant l'impératif d'élargir l'activité des opérateurs économiques vers les wilayas du Sud et de créer des unités sous forme de centres de production et de commercialisation en direction de l'Afrique. Lors d'une conférence de presse tenue à cette occasion, le ministre a fait part de la régularisation, jusqu'à juin dernier, de plus de 8.000 factures, jusque-là en suspens, couvrant les charges de transport des exportateurs pendant 4 ans, à savoir 2017-2020. Outre l'existence d'une cellule d'écoute qui reçoit les plaintes des importateurs et des exportateurs, le ministre a annoncé l'ouverture d'ateliers dans le domaine du commerce extérieur pour régler directement les problèmes posés.
Concernant les décisions prises lors du Conseil des ministres tenu dimanche, notamment la soumission à l'avenir de tout engagement financier dans l'importation et toute transaction en devises à l'approbation préalable du Conseil du gouvernement, Rezig a affirmé que "*toute matière importée doit être soumise à une décision du gouvernement qui l'approuvera sur proposition du comité sectoriel*". Il est question d'une spécialisation en matière d'importation à la faveur d'un projet devant être préparé et soumis au gouvernement pour approbation, a-t-il ajouté. Pour sa part, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkaï, a affirmé que la mise en œuvre de cette stratégie, en voie de finalisation, permettra de solutionner les problèmes liés au financement des exportations, la qualité de l'emballage, l'information économique, la logistique et le transport. Le ministre délégué a fait état, dans le même cadre, de 30 recommandations soumises par le secteur pour la prise en charge, à court et à moyen termes, des préoccupations des exportations dans le cadre du comité présidé par Rezig. La société Bomare-Company s'est lancée dans la production et la commercialisation des produits LG Algérie et s'oriente vers l'exportation, selon son P.-dg, Ali Boumediène. Selon le même responsable, la visite sur le terrain "*donnera un nouveau souffle aux opérateurs économiques pour augmenter le taux d'intégration*". La société a réussi à réaliser une moyenne de taux d'intégration de 52 % en maintenant, depuis 2015, ses exportations vers l'Espagne, le Portugal et l'Italie.
Des négociations sont en cours avec des opérateurs allemands en vue d'examiner la possibilité d'exporter les produits de la société vers l'Allemagne, outre la création de centres d'après-vente au niveau des pays concernés par l'exportation. La société cible des exportations de l'ordre de 3 millions de téléviseurs à l'horizon 2025 avec un taux dépassant les 80 %.
A noter que la société a donné, ce lundi, le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 1.000 unités de télévision de 32 pouces, en attendant d'autres opérations similaires vers 4 autres pays européens.

R. E.

AU CAMEROUN

Des marches de l'opposition réprimées par les forces de l'ordre

D'un côté, des gendarmes et des policiers anti-émeutes, lourdement armés. De l'autre, des dizaines d'hommes et de femmes, brandissant pour certains des drapeaux vert-rouge-jaune, les couleurs nationales, et qui marchent en chantant : "Libérez ! libérez le Cameroun !"

Mardi 22 septembre, au lieu-dit Ancien-Chococam, à Douala, la scène n'a duré qu'une poignée de minutes avant que les forces de l'ordre ne dispersent la foule à coups de gaz lacrymogène et de canons à eau. Les manifestants sont molestés et embarqués de force à bord de pick-up de la police et de la gendarmerie. Sur un véhicule, certains sont rappelés à l'ordre à coups de matraques. Des centaines, ont scandé des refrains appelant au départ du président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982. Ces hommes et femmes sont venus participer à des marches pacifiques, répondant à l'appel lancé par 7 partis d'opposition, dont le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), de Maurice Kamto, principal opposant au régime.
D'après Joseph Ateba, secrétaire national à la communication du MRC, des centaines de personnes, dont le porte-parole de Maurice Kamto, ont été interpellées à travers le pays. Certaines ont été blessées et "*au moins une personne est morte*", affirme-t-il : "*Pour l'instant, nous faisons encore des recoupements*."
A Bafang, entre 200 et 300 marcheurs munis d'arbres de la paix ont investi les rues, d'après le décompte de Bernard Ngako, un responsable local du MRC. Gazés comme à Douala, des dizaines d'habitants ont été interpellés. "*Nous manifestons pacifiquement*, insiste Bernard Ngako. *Nous ne luttons pas pour nous mais pour tout le Cameroun, pour le peuple. Nous n'avons pas peur et nous sommes prêts à recommencer.*"
Cependant, dans certaines villes et dans certains quartiers de Douala et Yaoundé, le fort dispositif sécuritaire et les menaces gouvernementales à peine voilées semblent avoir découragé la mobilisation. Depuis l'annonce de ces marches, les autorités ont multiplié les communiqués. Le porte-parole du gouvernement, René Emmanuel Sadi, a ainsi exhorté les Camerounais à "*rester sourds aux appels à l'insurrection, irréfléchis et insensés, à faire échec, comme de coutume, aux manœuvres déstabilisatrices d'où qu'elles viennent*". Et Paul Atanga Nji, le ministre de l'Administration territoriale, a averti : "*Aucun écart de comportement ne sera toléré de quelque parti que ce soit et de qui que ce soit*."

CÔTE D'IVOIRE

Pascal Affi N'Guessan rejoint l'appel de l'opposition

Le président du Front populaire ivoirien (FPI), l'un des quatre candidats à l'élection présidentielle d'octobre, Pascal Affi N'Guessan, a tenu une conférence de presse, mardi 22 septembre, au siège du parti à Abidjan. Absent de la grande réunion de la coalition de l'opposition dimanche dernier, sa position sur le processus électoral était très attendue.
Sa réponse est claire : il rejoint la coalition et l'appel à la - désobéissance civile - du candidat Henri Konan Bédié, en dénonçant la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat et en exigeant les réformes du Conseil Constitutionnel et de la Commission électorale indépendante avant le 1er tour du scrutin. Dans le cas contraire, il retirera sa candidature.
La seule solution face à un régime qu'il qualifie de "*dictatorial*" est l'union de l'opposition.
Le président du FPI a dénoncé vigoureusement les décisions du Conseil constitutionnel qui "*a franchi une ligne rouge*". Il fustige l'absence de réforme de la CEI, et le rejet par le gouvernement des recommandations de la Cour africaine des droits de l'Homme. Il en tire les conclusions en déclarant qu'en cas de statu quo, il se retirerait de la course présidentielle : "*Je ne serai pas le candidat d'un scrutin tronqué, un candidat factice, en d'autres termes. Bien évidemment, pour moi, candidat à l'élection présidentielle, il n'est pas concevable de cautionner de quelque manière que ce soit un processus électoral qui serait par avance truqué et dont le résultat serait calé, bouclé.*"
"*Nous irons jusqu'où M. Ouattara veut nous conduire*", dit-il dans une formulation elliptique

RDC

Hausse inquiétante des enlèvements de travailleurs humanitaires

Les attaques contre les travailleurs humanitaires se sont multipliées ces derniers mois dans l'est du pays. La situation devient de plus en plus inquiétante alors que les besoins humanitaires augmentent dans la région.
Le dernier incident sécuritaire documenté s'est produit lundi 21 septembre près de Sange, dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo. Un convoi humanitaire a été ciblé. Le premier véhicule a été attaqué. Trois de ses passagers ont été kidnappés. Le second véhicule du convoi a réussi à faire demi-tour.
Plus tôt, le 16 septembre, un employé de l'organisation non gouvernementale World Vision a été tué. Le convoi dans lequel il se trouvait a été pris pour cible par des hommes armés non identifiés. Deux jours plus tard, le 18 septembre, trois agents de l'organisation Caritas ont été kidnappés à une dizaine de kilomètres de la ville de Bunia. Au mois de juin, une expatriée américaine travaillant pour Médecins sans frontières était également prise en otage pendant plusieurs jours.
Depuis trois ans, les chiffres sont restés stables avec en moyenne un incident sécuritaire par mois pour l'ensemble des deux provinces du Kivu.
En 2018, on notait essentiellement des vols et des braquages. Aujourd'hui, la nouvelle tendance se caractérise par des enlèvements. En 2018, seulement 2 kidnappings ont été recensés. Les chiffres ont ensuite grimpé. En 2019, c'était 5 et en 2020, déjà 7 cas recensés, d'après les chiffres du baromètre sécuritaire du Kivu. Et l'année n'est pas encore finie. Cette année, les attaques se concentrent dans la province du Sud-Kivu. Elles sont attribuées pour la plupart aux miliciens Maï-Maï. Certaines ONG estiment que la crise économique accentuée par les mesures prises pour stopper la propagation du coronavirus serait l'une des raisons de cette montée de la violence. Les frontières fermées, les miliciens n'auraient plus beaucoup de marge de manœuvres.
Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Onu s'est dit "*très inquiet*" étant donné que le pays reste confronté à une crise humanitaire très complexe. Rien que cette année, plus de 9,2 millions de personnes sont ciblées par la réponse humanitaire.

Agences

BULGARIE

3 policiers blessés lors d'une manifestation

Trois policiers ont été blessés lors d'une manifestation à Sofia mardi, fête de l'Indépendance bulgare, les participants réclamant "*une indépendance par rapport à la mafia*" et exigeant la démission du gouvernement.
Près de 10.000 protestataires se sont rassemblés dans la capitale, selon une estimation de journalistes de l'*AFP*.
Des manifestations antigouvernementales se sont tenues dans plusieurs villes de province. A Veliko Tarnovo, haut lieu des célébrations, le discours de la présidente du Parlement Tsveta Karayantcheva a été accompagné de cris "*Démission!*", a annoncé la Radio publique.
"*Démission!*", "*Mafia*", scandaient aussi les manifestants à Sofia dont beaucoup de jeunes, faisant un bruit assourdissant aux vouvouzélas devant le siège du gouvernement.
Des accrochages ont détérioré l'ambiance festive du début de la soirée. Des pétards, des pierres et des bouteilles étaient jetés sur trois cordons de policiers munis de gilets anti-balles, armés de matraques et de boucliers, protégeant le bâtiment historique du parlement.
Trois policiers ont été blessés par des pavés, selon la direction de la police.

Agences

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

L'AGO se tiendra au siège du COA

La Fédération algérienne de handball (FAHB) tiendra, demain matin, son assemblée générale ordinaire au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), à Alger, pour l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2019.

PAR MOURAD SALHI

Ce rendez-vous devait se dérouler initialement au Centre sportif d'Aïn-Bénian avant d'être délocalisé au siège du Comité olympique algérien. L'instance fédérale devait organiser son assemblée entre février et avril derniers, avant d'être reportée en raison de la pandémie sanitaire.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé récemment de lever l'interdiction de l'organisation des AGO des clubs, associations et fédérations nationales.

Sauf surprise de dernière minute, les membres du bureau fédéral de la FAHB devaient approuver les deux bilans présentés. Le mandat de l'actuel bureau fédéral, emmené par le président Habib Labane, arrive à terme fin mars 2021. L'instance fédérale confirme que ce rendez-vous aura bel et bien lieu à la date prévue.

"*Aucune idée de report n'est envisagée pour le moment. Notre priorité actuelle reste la préparation des différentes équipes nationales et surtout la reprise du championnat*", a indiqué Labane.

Ce dernier avait confirmé lors de sa dernière sortie médiatique que son instance n'a jamais demandé le report de l'assemblée générale élective, comme cela se dit ici et là. La dernière correspondance de la Confédération africaine était claire et concerne uniquement 4 fédérations dont les sélections sont qualifiées pour les Jeux Olympiques ou vont disputer les tournois de qualification olympique.

"*L'instance africaine a accepté la demande de report formulée par quatre fédérations nationales, histoire de ne pas perturber la préparation de leurs sélections respectives en vue des prochaines échéances, notamment les JO-2020. Il s'agit de l'Égypte, de la Tunisie, de l'Angola et du Sénégal. Ces pays ont demandé le report de leur AGE, contrairement à l'Algérie*", a-t-il expliqué.

Habib Labane confirme que son instance est concentrée sur la relance de la compétition, suspendue depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus.

"*Notre volonté de reprendre la compétition est toujours là. Ce long arrêt peut avoir des répercussions sur le prochain exercice. L'ossature de l'équipe nationale est composée essentiellement de joueurs locaux.*

Il y a 2 échéances importantes qui attendent la sélection nationale l'année prochaine. Il s'agit du Championnat du monde en Égypte, prévu du 14 au 21 janvier prochain, et le Tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques, prévu en mars 2021 à Berlin", a-t-il expliqué.

M. S.

BASKET-BALL MESSIEURS

La sélection algérienne reprend du service

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) a retrouvé mardi les entraînements après sept mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus, à l'occasion d'un stage de dix jours à Alger, en prévision des prochaines échéances, notamment les éliminatoires de l'Afro-Basket-2021.

Le staff technique national, conduit par le sélectionneur Bilal Faïd, a convoqué 15 joueurs, dont 5 du WO Boufarik et 4 du GS Pétroliers, pour ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 1er octobre prochain au complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

La préparation se déroule selon le protocole sanitaire mis en place par le Centre national de médecine du sport. Le prochain stage des Verts aura lieu du 6 au 15 octobre à Alger. Pour ces deux premiers regroupements, les joueurs évoluant à l'étranger ne figurent pas dans la liste des sélectionnés.

L'entraîneur en chef de la sélection algérienne, Bilal Faïd, avait tiré la sonnette d'alarme il y a une quinzaine de jours quant au retard accusé par son équipe dans la préparation aux éliminatoires de l'Afro-Basket-2021.

"*Nous accusons un retard conséquent dans la préparation pour le premier tournoi de qualification, dont la FIBA-Afrique a maintenu les dates du 27 au 29 novembre. Il est vraiment nécessaire de regrouper les joueurs et d'entamer la préparation dans les plus brefs délais pour espérer décrocher une qualification à la phase finale de l'Afro-Basket-2021*", avait-il déclaré à l'APS.

Le Cinq algérien, dont la dernière participation à l'Afro-Basket remonte à 2015, s'était qualifié aux éliminatoires du Championnat d'Afrique 2021 en prenant le meilleur sur le Cap-Vert, lors du tournoi préliminaire disputé en janvier à Alger.

Versée dans le groupe D des éliminatoires de l'Afro-Basket-2021, l'Algérie évoluera aux côtés du Nigeria, du Mali et du Rwanda. Le premier tournoi se déroulera du 27 au 29 novembre à Kigali, le deuxième du 14 au 17 février 2021 à Bamako.

APS

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Malik Asselah pré-convoqué

Après une très bonne saison dans le championnat saoudien, où il a terminé la saison avec le plus grand nombre de tirs arrêtés, le gardien Malik Asselah est pré-convoqué par le sélectionneur Djamel Belmadi en équipe nationale pour la prochaine date FIFA. Asselah a réalisé 116 arrêts en 29 matchs disputés la saison écoulée avec Al-Hazem, avec une moyenne de 4 arrêts par match. Le portier algérien a également arrêté 70 tirs de l'intérieur de la surface, soit le plus grand nombre du championnat saoudien.

Asselah compte 3 matchs en équipe nationale, tous en 2017, dont le dernier contre le Sénégal (2-2) lors de la Coupe d'Afrique 2017.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, USMA

Guendouz s'engage en provenance de Saint-Etienne

C'est désormais officiel, le portier franco-algérien Alexis Guendouz a signé avec la formation de l'USM Alger en provenance de Saint-Etienne. Le gardien de 24 ans, qui a passé 11 ans avec son club formateur, a décidé de partir définitivement cet été pour une nouvelle expérience. Guendouz était prêté lors des deux dernières saisons à Pau avec qui il a disputé 53 matchs et réussi une accession en Ligue 2.

L'ancien portier de Saint-Etienne sera en concurrence directe avec l'expérimenté Mohamed-Lamine Zemmamouche qui a décidé de prolonger son contrat d'une année supplémentaire.

LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE

Bounedjah meilleur buteur africain

Avec son but contre Al Nassr avant-hier, Baghdad Bounedjah est devenu le meilleur buteur africain dans l'histoire de la Ligue des Champions d'Asie. En effet, l'attaquant algérien totalise 20 buts dans la compétition, ex-aequo avec le Ghanéen Asamoah Gyan et le Marocain Youssef El-Arabi. Bounedjah a inscrit ses 20 buts en seulement 28 matchs, délivrant aussi 8 passes décisives pour une moyenne de presque un but par match. Le natif d'Oran est également devenu le meilleur buteur en Ligue des Champions dans l'histoire de son club Al-Sadd, qui a remporté la compétition en 1989 et 2011.

Bounedjah est en pleine forme cette saison avec 6 buts et 2 passes décisives dans les 5 premiers matchs de la saison.

LES PETITS MOUCHOIRS

21h00

Une bande de copains décide de partir, comme chaque année, en vacances au bord de la mer malgré le grave accident dont vient d'être victime l'un des leurs. Ce dernier est dans le coma, entre la vie et la mort. Cette tragédie va bouleverser leur existence et bousculer leurs certitudes… Ils vont enfin devoir lever les «petits mouchoirs» qu'ils ont posés sur leurs secrets et leurs mensonges

TOUCHE PAS À MON POSTE !

21h00

Attention saison événement ! «TPMP !» fête ses 11 ans. Pour l'occasion le talk-show se déploie dans toute sa majesté, pour onze fois plus de darka ! Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis... sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui pourra arrêter Baba ? Entouré de ses chroniqueurs historiques, mais aussi de fortes têtes comme Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna reprend des séquences cultes de ces onze dernières années.

VOUS AVEZ LA PAROLE

21h00

«Vous avez la parole» fait sa rentrée. Cette émission construite autour de la société civile a l'ambition de devenir un grand espace de débats politiques, avec Léa Salamé et Thomas Sotto aux manettes. Sur le fond, le programme fait la part belle aux idées et plusieurs émissions seront tournées en province. Dans une première partie, les deux animateurs recevront un invité politique qui s'exprimera sur l'actualité française et internationale.

LA PROCHAINE FOIS JE VISERAI LE CŒUR

21h00

Pendant plusieurs mois, entre 1978 et 1979, les habitants de l'Oise se retrouvent plongés dans l'angoisse et la terreur : un maniaque sévit prenant pour cibles des jeunes femmes. Après avoir tenté d'en renverser plusieurs au volant de sa voiture, il finit par blesser et tuer des auto-stoppeuses choisies au hasard. L'homme est partout et nulle part, échappant aux pièges des enquêteurs et aux barrages. Il en réchappe d'autant plus facilement qu'il est en réalité un jeune et timide gendarme qui mène une vie banale et sans histoires au sein de sa brigade.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE TUEUR DE L'OMBRE

21h00

Anders, qui a trouvé refuge avec Emma dans une cachette, attend des nouvelles de Stine. Interrogée par Jan, cette dernière soutient n'agir que sous la contrainte de son amant. Les enquêteurs ne sont pas dupes et cherchent désormais la connexion entre elle et la victime retrouvée en Suède. Stine dément être impliquée.

LE PLUS BEAU PAYS DU MONDE

21h00

Du nord au sud de la France, en passant cette fois-ci par le Jura, la Bretagne, la vallée de la Loire, l'Auvergne, l'Aquitaine, la Provence ou les Pyrénées, ce film raconte les belles histoires du monde vivant qui nous entoure, des histoires fondées sur des observations de scientifiques et de naturalistes, des histoires d'amour ou de survie : les premiers jours d'un faon aux côtés de sa mère, la rivalité entre deux chevaux sauvages dans les montagnes du Pays basque...

9-1-1 LE DOUTE

21h00

Sortie peu bandle pour les pompiers, qui interviennent dans un immeuble qu'une pluie de météorites a incendié. Peu après, un autre feu se déclare après l'accident d'un camion-benne dans un tunnel. Bobby présente à Eddie un ami susceptible de l'aider à gérer ses crises de colère.

GRAND HÔTEL

21h00

Anthony Costa, un jeune homme de 25 ans, était arrivé au Grand Hôtel, un palace historique de la Côte d'Azur, pour y travailler en tant que serveur. Il cherchait à comprendre ce qui est arrivé à sa soeur, femme de chambre dans l'établissement, disparue plusieurs mois auparavant dans des conditions mystérieuses. Cette fois, le mariage de Margaux et Sam approche et la piste de Jérémy se précise.

MIDI Libre Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4096 | Jeudi 24 septembre 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h10
Dohr	12h40
Asr	16h06
Maghreb	18h46
Icha	20h04

NOUVEL INCENDIE À LA MATERNITÉ D'EL-OUED

26 NOURRISSONS ÉVACUÉS

Il y a une année, presque jour pour jour, le 24 septembre 2019, 8 nourrissons avaient péri dans un incendie à la maternité d'El-Oued, dans le sud-est de l'Algérie.

Le même drame a failli se reproduire hier mercredi 23 septembre en fin de matinée, quand un nouvel incendie s'est déclaré dans une partie de l'établissement mère et enfant de la même ville.

La Protection civile, qui est intervenu pour maîtriser le feu, a évacué 26 bébés vers le centre de traitement de cancer de la même ville pour y recevoir les soins nécessaires et éviter d'être incommodés par la fumée, selon l'agence officielle.

"*Il s'agit d'un début d'incendie qui a été rapidement maitrisé*", a déclaré à *TSA* le colonel Farouk Achour, directeur de l'information et des statistiques à la direction générale de la Protection civile.

Le départ de feu a eu lieu au niveau de la cuisine de l'établissement, par ailleurs éloignée du lieu où se trouvent les nouveau-nés, explique notre interlocuteur. "*Il s'agit d'un local totalement isolé*", précise-t-il ajoutant qu'"*il n'y a presque pas de dégâts*" à signaler.

Selon l'agence APS, citant les premiers éléments d'informations livrées par la Protection civile sur place, l'incendie serait dû à un court-circuit au niveau de la cuisine, avant que les flammes ne gagnent les chambres du service.

Le 24 septembre 2019, 8 nourrissons avait péri dans un incendie qui avait touché cet hôpital. Le lendemain, 7 mis en cause avaient été placés en détention provisoire, par le magistrat instructeur du tribunal d'El-Oued, pour les chefs d'inculpation de "*laisser-aller et négligence ayant entrainé la mort accidentelle, et dilapidation de deniers publics*".

Le 18 novembre, le tribunal d'El-Oued avait condamné le directeur de la maternité à une année de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA, même peine de prison pour le contrôleur médical (chargé de la permanence) qui occupait aussi la fonction de sous-directeur chargé des activités médicales, rapporte l'agence officielle.

Une condamnation à 6 mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 50.000 DA, avait été prononcée à l'encontre de la coordinatrice chargée de la gestion de la maternité, poursuivie également pour "*négligence*".

REPRISE DE LA "OMRA"

L'ARABIE SAOUDITE DÉVOILE LE CALENDRIER

Suspendue depuis la mi-mars à cause de la pandémie de coronavirus, la Omra va reprendre dès le 1er octobre. Les autorités saoudiennes ont dévoilé avant-hier mardi le calendrier de la reprise progressive du petit pèlerinage en trois étapes, rapporte la chaîne *Al Arabiya*.

La première étape concerne les citoyens résidant en Arabie saoudite qui seront autorisés à effectuer la Omra à partir du 4 octobre, dans le respect des conditions sanitaires pour éviter la propagation de la pandémie de coronavirus Covid-19, à raison de 6.000 pèlerins par jour, soit 30 % des capacités d'accueil de la Grande mosquée de La Mecque.

La deuxième étape concerne toujours les citoyens résidant en Arabie saoudite et commencera le 18 octobre, à raison de 15,000 pèlerins par jour, soit 75 % de la capacité de la Grande mosquée de la Mecque, et 40.000 fidèles pour la prière. Cette seconde étape verra la réouverture de l'esplanade de la Kaâba et de la Mosquée du Prophète (QSSL), avec une capacité d'accueil de 75 %.

La troisième et dernière phase débutera le 1er novembre. Les pèlerins

résidant en Arabie saoudite et les étrangers dont les Algériens, seront autorisés à faire la Omra, la visite ainsi que les prières, et ce en capacité de 100 %, soit 20.000 pèlerins par jour et 60.000 fidèles.

Pour les Algériens, les frontières du pays sont toujours fermées et aucune date n'a été fixée pour la reprise des vols internationaux.

AUTOROUTE BOUFARIK - ALGER

Il tente de voler une voiture avec un mère et ses enfants à bord

Certains voleurs ne reculent devant rien. Avant-hier sur l'autoroute reliant Boufarik à Alger, un homme a tenté de voler une voiture stationnée sur la bande d'arrêt d'urgence à cause d'une crevaison. À l'intérieur de la voiture, des enfants et leur maman. Leur présence n'a pas dissuadé le voleur de s'emparer du véhicule. Le conducteur serait descendu en laissant le moteur tourner. Le voleur en a profité pour s'emparer du véhicule. Quelques mètres plus loin, il fait descendre les occupants avant d'être intercepté par des citoyens à Beni- Mered, dans des circonstances encore inconnues. Il est conseillé aux chauffeurs, qui s'arrêtent sur l'autoroute de ne pas quitter leur véhicule, en laissant le moteur en marche ou la clé à l'intérieur du véhicule. Des bandes de voyous sillonnent l'autoroute pour voler et agresser les automobilistes. La gendarmerie a arrêté de nombreux agresseurs d'usagers de la route dans la région d'Alger.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE À AÏN-TÉMOUCHENT

UN RÉSEAU DE DEALERS DE PSYCHOTROPES DÉMANTELÉ

Un réseau criminel activant dans le stockage et la commercialisation de psychotropes a été démantelé et près d'un demi-million de comprimés psychotropes ont été saisis dans la wilaya de Aïn-Témouchent lors d'une opération menée par la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI), a rapporté hier la Sûreté de wilaya.

L'opération s'est soldée également par la saisie de 11.000 bouteilles de liquides à caractère psychotrope et l'arrestation de deux individus, a-t-on indiqué de même source. L'enquête a été enclenchée suite à des informations parvenues à la BRI sur l'existence d'une activité suspecte d'un réseau criminel activant dans le stockage et la commercialisation de psychotropes. Les éléments recueillis sur le terrain ont permis aux enquêteurs d'effectuer une perquisition au lieu de stockage des stupéfiants, après obtention d'une autorisation du procureur de la République près le tribunal d'El-Amria.

Lors de la perquisition, les policiers ont découvert et saisi la marchandise prohibée estimée à près d'un demi-million de comprimés psychotropes, ainsi qu'une somme de près de 40 millions de dinars. L'enquête a démontré, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, que 8 individus, dont le principal suspect est actuellement en détention dans le cadre d'une affaire similaire, sont impliqués dans cette affaire.

COVID-19 EN ALGÉRIE

La très lente décrue se poursuit

La très lente décrue de l'épidémie de coronavirus Covid-19 se poursuit de façon presque linéaire en Algérie, avec 186 nouveaux cas positifs recensés ces dernières 24 heures, contre 191 cas avant-hier mardi, selon le bilan quotidien établi par le ministère de la Santé hier mercredi 23 septembre.

Amorcée fin août, cette décrue se poursuit à raison de 5 à 10 cas par jour, avec 186 nouveaux cas ce mercredi, 191 cas avant-hier mardi, 197 cas lundi, 203 dimanche, 210 samedi et 219 vendredi. Pour la première fois depuis plusieurs jours, ce n'est pas la wilaya d'Alger qui enregistre le plus grand nombre de nouveaux cas au niveau national. C'est Batna qui la devance avec 27 nouveaux cas, suivie de Sétif avec 20 nouveaux cas et Alger arrive en 3e position avec 19 nouvelles infections.

L'Algérie comptabilise désormais 50.400 cas positifs officiellement recensés dont 1.698 décès (+9 morts ces dernières 24 heures).

Pour les guérisons, 121 nouveaux guéris ont été enregistrés ces dernières 24 heures, alors que 25 patients Covid-19 sont en soins intensifs.